Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180126-0000018657-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi: 31/01/2018

Réception par le Préfet : 31/01/2018

Publication: 02/02/2018

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée



Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations

du Conseil départemental

N° CD-2018-1-12-4 **Séance du** vendredi 26 janvier 2018

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (CASDIS)

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS:

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION:

M. ADRIAN donne procuration à M. MUNCK.

Mme DIETRICH donne procuration à Mme MARTIN.

M. HEMEDINGER donne procuration à M. MULLER.

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

Mme MULLER donne procuration à M. HABIG.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

ABSENT:

M. VOGT.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU les articles L 1424-24, L 1424-24-2 et R 1424-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
- VU la démission de M. Raphaël SCHELLENBERGER à compter du 31 décembre 2017 du mandat de Conseiller départemental, entraînant de facto sa démission au poste d'administrateur suppléant au sein du CASDIS 68,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide, à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret, les représentants du Département pour siéger au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (CASDIS).

Désigne les 14 représentants titulaires et les 14 représentants suppléants du Conseil départemental au sein du CASDIS, selon la liste suivante :

Membres	titulaires	(14 sièges)
MICHIBICS	titulation	(1) 0105001

- 2. Pierre BIHL
- 3. Rémy WITH

1. Brigitte KLINKERT

- 4. Pascale SCHMIDIGER
- 5. Annick LUTENBACHER
- 6. Betty MULLER
- 7. Michel HABIG
- 8. Karine PAGLIARULO
- 9. Vincent HAGENBACH
- 10. Monique MARTIN
- 11. Alain GRAPPE
- 12. Nicolas JANDER
- 13. Lara MILLION
- 14. Pierre VOGT

Membres suppléants (14 sièges)

- 1. Daniel ADRIAN
- 2. Pascal FERRARI
- 3. Yves HEMEDINGER
- 4. Eric STRAUMANN
- 5. Marc MUNCK
- 6. Philippe TRIMAILLE
- 7. Bernadette GROFF
- 8. Martine DIETRICH
- 9. Lucien MULLER
- 10. Emilie HELDERLE
- 11. Sabine DREXLER
- 12. Max DELMOND
- 13. Josiane MEHLEN-VETTER
- 14. Catherine RAPP

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité